

Type de réunion

Réunion d'école publique

Thème N° 8 – Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

-Le travail à la maison :

Les avis sont partagés sur l'utilité du travail à la maison.

Contre :

Le travail à la maison peut être une source d'inégalités pour les élèves ne pouvant pas disposer d'aide à la maison. Quels soutiens pourraient être mis en place pour ces familles et par qui ?

Certains parents trouvent suffisant le temps passé à l'école et n'estiment pas le travail à la maison nécessaire. Ils préfèrent privilégier la vie familiale en dehors de l'école en particuliers pendant les week-ends.

Pour :

Certains pensent que les "devoirs" sont une révision du travail effectué en classe et un moment de complicité parents-enfants ; ils servent également de lien entre parents et enseignants. Il paraît souhaitable de donner un travail réalisable en autonomie par l'élève ; c'est à dire sans apprentissage nouveau. La durée du travail doit se situer entre quinze et trente minutes.

Questions et remarques :

Le travail doit-il être corrigé et évalué par les enseignants ?

L'enseignant qui ne donne pas de travail à la maison est-il mis en doute par les parents ?

Le travail à la maison en cycle 3 année 3 est une bonne préparation au rythme du collège.

- Rythmes scolaires

Il serait souhaitable de moduler la durée de la journée scolaire en fonction de l'âge des enfants et en prenant en compte les temps de transport, de cantine et de garderie.

La matinée du samedi est très controversée ; les avis des parents sont partagés, les enseignants observent une bonne disponibilité des enfants (travail efficace).

La suppression du samedi matin, si elle se met en place, doit être récupérée sur les grandes vacances d'été uniquement.

- Taille des classes :

Remarque : Dans les centres de vacances, plus les enfants sont jeunes et plus l'encadrement est important ; à l'école la tendance est inverse.

Propositions d'effectifs de classes :

cycle 1 : maximum 10-20 élèves avec 1 ATSEM

cycle 2 : maximum 15-20 élèves

cycle 3 : maximum 20-25 élèves

Les classes de cycle 2 année 2 (CP) à effectifs réduits donnent entière satisfaction aux enseignants.

- "Redoublement" :

Il doit faire l'objet d'un accord entre enseignants et parents pour avoir des chances d'être efficace.

- Relation parent-enseignant :

Une réunion de rentrée de classe parents-enseignant devrait être institutionnalisée et la présence des parents devrait être obligatoire. Les parents ont des droits mais aussi des devoirs. Les parents souhaitent rencontrer les enseignants de manière institutionnelle à la fin de chaque cycle pour dresser le bilan des acquisitions de l'élève. On pourrait prendre exemple sur l'évaluation de CE2 où les parents sont invités individuellement.

Le livret de suivi de l'élève ne semble pas efficace aux yeux des parents et des enseignants ; ils préfèrent le contact humain. Des temps d'échanges et de rencontres sont toujours profitables et devraient être prévus par les textes (journée porte ouverte...).

- Pédagogie :

Elle est sous l'entière responsabilité de l'enseignant ; les parents ne souhaitent pas être impliqués dans ce domaine.

Il faut éviter des réformes excessives, trop fréquentes et qui échouent par manque de moyens.

- Plaisir d'apprendre :

Les sorties scolaires, les classes de découvertes, les séjours sont remis en cause par des manques de moyens financiers, des lourdeurs administratives et des responsabilités trop importantes pour l'enseignant (responsabilité pénale).

Thème n° 15 – Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

- Constat :

Les enfants ont tendance à être de plus en plus intolérants vis à vis de l'autorité.

Les violences verbales augmentent et dégénèrent fréquemment en violences physiques.

Les enfants qui arrivent à l'école en ignorant les règles de politesse élémentaires sont de plus en plus nombreux.

Les parents subissent les agressions de la société et les transfèrent sur l'école.

- Sanctions :

Elles ne peuvent être efficaces que si un accord est établi entre parents et enseignants.

- Moyens :

Réaliser des spots publicitaires pour lutter contre la violence.

Avoir des locaux adaptés (jeux dans les cours en nombres suffisants, locaux propres...).

Réduire la médiatisation de la violence.

Former les enseignants à la gestion des conflits.

L'autorité des enseignants devrait être reconnue par les parents.

Les enseignants souhaitent être davantage soutenus par leur administration.

Thème n° 18 – Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

L'école doit restée laïque, obligatoire et nationale. Les programmes et le recrutement des enseignants doivent rester nationaux.

L'état doit veiller à garantir l'égalité des crédits de fonctionnement par élève. On constate des montants de 15 à 70 €uros par élève selon les communes.

L'intercommunalité réduit ces différences et simplifie la gestion. Les élus locaux sont les plus aptes à juger des besoins des écoles mais ils souhaitent avoir des moyens supplémentaires de l'état.

Les mesures doivent prendre en compte la spécificité du milieu rural (éloignement des centres culturels, des complexes sportifs).

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Institutionnaliser la rencontre entre l'enseignant et les parents : droits et devoirs de chacun.

2 Préserver l'école laïque garante d'une société tolérante pour demain.

3 Offrir une école équitable pour tous les enfants quelque soit leur lieu de résidence.

Nombre de participants

10 12 2003 : 18 participants / 13 12 2003 : 39 participants